

# LA PRATIQUE DE LA MESSE

PAR

L'ABBÉ P. BAYART

---

CASTERMAN - PARIS - TOURNAI



LA  
**PRATIQUE DE LA MESSE**

**NIHIL OBSTAT :**

**Lille, le 28 Décembre 1936**

**Eugène MASURE, S. T. D.**

**IMPRIMATUR :**

**Lille, le 29 Décembre 1936**

**P. DUTHOIT V. G.**

**POUR L'APOSTOLAT LITURGIQUE**

LA

**PRATIQUE  
DE LA MESSE**

PAR

**l'Abbé PAUL BAYART**



**ÉDITIONS CASTERMAN  
TOURNAI — PARIS**

**1937**



# LA PRATIQUE DE LA MESSE

---

---

## I

### L'ESPRIT D'ASSEMBLÉE

LA MESSE EST UNE ASSEMBLÉE. Tel est assurément le sens du mot missa. On lui a trouvé d'autres significations, quelques-unes très belles, mais dérivées et allégoriques. Tenons-nous-en à l'idée primitive : elle est féconde, elle est lumineuse.

Le mot missa n'a pas été réservé d'abord à ce que nous appelons la messe. Il désignait en premier lieu tout acte et toute formule marquant la fin d'une réunion liturgique; puis telle série d'actes ou de formules caractérisant un genre de réunion; puis, pratiquement, toute assemblée cultuelle. Le mot demeura spécialement appliqué aux deux assemblées régulières les plus importantes : l'assemblée générale, dite messe des

catéchumènes, et l'assemblée pour l'Eucharistie, dite messe des fidèles. Quand disparut l'usage de congédier les catéchumènes (parce qu'il n'y en avait plus) et que les deux messes furent soudées en une seule séance, on continua, on continua encore, dans le langage officiel, à désigner par un nom au pluriel la célébration de la double assemblée: *missarum solemnia, missae celebrantur*.

Ainsi de tous les termes employés pour désigner l'acte principal du culte, c'est le mot messe, assemblée, qui est demeuré en usage. Les églises d'Orient ne connaissent pas notre mot latin; mais ils emploient deux mots au moins aussi clairs : « synaxe », qui exactement veut dire assemblée; « liturgie », c'est-à-dire fonction publique.

\* \* \*

Or il est manifeste que notre messe, telle qu'elle est conçue et organisée; telle qu'elle est maintenue par ses rubriques essentielles; telle qu'elle nous est imposée; telle que les vrais fidèles la comprennent et la pratiquent, GARDE NETTEMENT SON CARACTÈRE D'ASSEMBLÉE, et de double assemblée.

Ainsi s'expliquent tous les détails — ou au moins les principaux traits — des rites qui la composent; ainsi s'expliquent la teneur et l'organisation des textes qui s'y enchevêtrent. Même

dans les circonstances les plus défavorables, comme dans le cas d'une messe basse célébrée hors de la présence de tout fidèle, le rite s'accomplit toujours comme si le peuple se pressait autour de l'autel. Jamais le prêtre ne célèbre pour lui seul; le manque d'assemblée effective ne peut enlever à la messe son caractère public.

On dit toujours de la messe, même basse, qu'elle « se célèbre ». Célébrer, étymologiquement, c'est tenir une assemblée. C'est pourquoi il est prescrit au prêtre de dire à haute voix tout ce qui normalement, à la messe solennelle, devrait être chanté ou déclamé. Et on précise : « à haute voix, de manière à être entendu des assistants ». C'est bien pour que ceux-ci se rendent compte qu'ils sont engagés avec le prêtre dans une action commune.

\* \* \*

Si la messe était une audition — concert, conférence, théâtre — ou simplement une prière, aucune condition de présence et de lieu ne serait exigée. Grâce à des procédés modernes, on pourrait la suivre valablement de chez soi. Mais non; écouter les chants et les paroles d'une messe que diffuse la radiophonie, peut être une curiosité édifiante, une satisfaction pieuse, un acte de foi; ce sera pour les malades une grande consolation, un puissant réconfort; ce

L, " rendre public

ne sera jamais la participation réelle à une assemblée. Or c'est cela qui nous est prescrit : une action commune manifestée premièrement PAR UNE PRÉSENCE EFFECTIVE en un lieu désigné à cette fin.

\* \* \*

On s'assemble POUR L'EXERCICE DU CULTE PUBLIC, qui ne peut se dire public, vraiment, totalement, que s'il s'exerce par une assemblée, ou au sein d'une assemblée. On s'assemble pour faire ensemble quelque chose. Cette chose, ici, c'est le culte divin en tant qu'exercé publiquement par l'Église. PAR L'ÉGLISE, actuellement concrétisée dans le groupe officiellement constitué, régulièrement assemblé, canoniquement présidé, uni à toute la grande Église catholique. Couramment, l'assemblée chrétienne que nous appelons la messe, a un double objet: la prière commune, que le sacrifice achève et couronne.

Bien différents sont ces deux objets. Par suite, tout divers seront les deux aspects de l'assemblée chrétienne, divers ses rites, diverses les fonctions de ceux qui la président et les interventions de ceux qui la composent. Mais dans l'un et l'autre cas, il s'agit d'un seul et même culte, dont les lois essentielles ne varient pas. Le sacrifice est l'acte suprême, le point culminant, l'expression parfaite de la religion. Mais la prière est aussi

acte nécessaire de la religion; elle prépare, continue, encadre le sacrifice, dont elle assure l'application pratique. Que serait un culte, que vaudrait une religion, que deviendrait un peuple, comment subsisterait une Église, sans formation dogmatique et morale, sans expression de la piété, sans des assemblées de prière, où les âmes s'entraînent à la mise en action de cette vie que le sacrifice leur apporte? L'Église continue toute l'œuvre du Christ, elle exerce parmi nous toute l'œuvre de la Rédemption. Le Christ nous a sauvés et nous sauve par sa mort rédemptrice; mais aussi par sa parole et par sa prière. L'assemblée du culte aura donc pour objet de nous faire VIVRE AVEC LE CHRIST, en nous faisant participer d'une part à sa doctrine et à sa prière, d'autre part à son sacrifice.

\* \* \*

Dans l'antiquité, on tenait beaucoup, par principe, à ce qu'il n'y eût, par jour, qu'une seule messe par église : une messe unique, réunissant dans une évidente unité TOUTE LA COMMUNAUTÉ, clergé et fidèles. Ce principe est toujours, sinon en pleine vigueur, au moins assez persistant pour être encore la source de plusieurs lois et de plusieurs usages. Normalement, la messe conventuelle doit grouper tous les membres

d'un chapitre, d'une maison religieuse; la messe paroissiale devrait rassembler toute la paroisse. Multipliées, réduites dans leur cérémonial, les messes basses supposent toujours une assistance de fidèles, qui y prennent part : soit de ceux qui ne peuvent assister à la messe principale, soit de ceux que la piété ou des circonstances appellent à la messe aux jours où il n'y a pas d'assemblée générale. La fidélité à la messe paroissiale, l'empressement à la messe célébrée solennellement par l'Évêque : cela n'est pas de l'ordre des dévotions surérogatoires, cela ne relève pas d'un zèle extraordinaire; c'est simplement l'application d'un principe, d'une définition; c'est, si l'on peut dire, le bon sens même.

\* \* \*

Il n'y a d'assemblée que par la présidence du chef légitime : C'EST L'AUTORITÉ QUI FAIT L'UNITÉ.

Le chef, c'est l'Évêque. L'assemblée présidée par l'Évêque, la messe pontificale, est la meilleure réalisation liturgique, la plus parfaite expression du caractère public de la liturgie. Ce n'est pas par amour de la pompe et du décor que nous préférerons la messe pontificale; c'est parce que la présence personnelle et active du chef donne à l'assemblée tout son sens.

Tout prêtre qui célèbre la messe, par le fait

même qu'il est autorisé à la célébrer, est le représentant, le tenant-lieu de l'Évêque pour cette assemblée qu'il préside, qu'il unit.

\* \* \*

Dès lors qu'il y a assemblée, au sens que nous disons, ce ne peut être que pour une activité commune du président et des membres. Une assemblée est UN ACTE DE VIE COMMUNE. Sera-t-il permis de signaler ici un malentendu, presque une erreur pratique, qui rejaitit même sur la théorie ? La chose est délicate : il s'agit d'un point de vue. On a tendance à considérer la messe seulement comme une chose que le peuple regarde s'accomplir devant lui; en son nom, certes; mais à laquelle on assiste en manière de spectateur; une action que chacun suit uniquement avec ses réactions personnelles. « Suivre la messe », « s'unir au prêtre » : ce sont d'excellentes formules, mais à double sens; elles risquent de demeurer individualistes et beaucoup les entendent ainsi.

Le simple spectateur n'est pas membre de l'assemblée, même s'il s'unit de cœur à ce qu'il voit faire. Regarder, ou même écouter, entendre la messe, ce n'est pas, du fait même, PARTICIPER A UNE ACTION COMMUNE. Il faut quelque chose de plus. Gardons-nous d'exagérer; nous reconnaissons sans hésiter qu'une simple intention,

même interprétative, de prendre part à ce qui se fait, doit être tenue pour suffisante. Mais la participation pleinement active, tout à fait normale, suppose que les membres présents « vivent », le plus exactement qu'il leur est possible, le développement progressif du programme de l'assemblée; qu'ils y apportent leur collaboration, dans la mesure et de la manière voulues. Ce qu'il y a d'essentiel s'exprime en paroles qui s'échangent, qui vont du président à l'assemblée et de l'assemblée au président; qui, de toutes façons, expriment une pensée commune, une volonté commune, une âme commune. Pour les fidèles, écouter ce qu'on leur dit comme on écoute une autorité qui enseigne et dirige; répondre à cette autorité par les mots qu'elle attend; sous sa conduite, exprimer à Dieu la prière commune, faire l'oblation commune du sacrifice : voilà ce qui s'appelle participer à l'assemblée. Entre suivre la messe et participer à la messe, y a-t-il seulement une nuance?

Quoi qu'il en soit, il faut reconnaître à la messe ce caractère d'assemblée. Dès lors, la pratiquer en esprit d'assemblée. Tout essai de méthode — si on suppose que la liturgie elle-même n'est pas une méthode parfaite — doit tenir compte de ce fait primordial. Pourquoi ne pas prendre simplement les choses comme elles sont, ne pas les faire comme il faut?

## II

### L'ASSEMBLÉE DE PRIÈRE

#### CE QU'ELLE EST

Dans notre messe, telle que nous la célébrons, il y a donc d'abord une première assemblée, qui a pour objet LA PRIÉRE PUBLIQUE. Notre « avant-messe », comme certains veulent la nommer, ou notre « messe des catéchumènes », terme qui ne correspond plus qu'à un souvenir et à un passé périmé, dont on ne saurait dire s'il revivra jamais; notre messe enfin, telle qu'elle se déroule jusqu'à l'offertoire, correspond en fait, et d'une manière encore bien sensible, à ces assemblées de l'Église primitive, à ces veillées nocturnes, où les Apôtres, puis leurs successeurs groupaient les chrétiens pour les instruire et pour prier avec eux. La vigile pouvait être séparée de l'Eucharistie, ou au contraire s'achever par l'Eucharistie. En fait, et selon un usage ancien, général et très rationnel, les deux assemblées se succèdent immédiatement.

L'assemblée de prière, la vigile, ou notre messe des catéchumènes a pu être longtemps, en certains lieux du moins, la seule manifestation publique de la prière collective, hors du sacrifice eucha-

ristique. Il faut attendre quelques siècles pour trouver la vigile accompagnée chaque jour d'autres assemblées de prière et des offices organisés en supplément de l'assemblée principale. Mais alors même que l'office quotidien est passé en règle, avec des assemblées pour toutes les heures de la nuit et du jour, LE TYPE PREMIER et essentiel persiste comme un élément indispensable et universel du culte : chaque fois qu'on offrira le sacrifice eucharistique, on y préludera toujours par l'assemblée traditionnelle qui perpétue, avec un programme équivalent, la vigile des premiers temps.

\* \* \*

Il est vrai que pour constater cela, il faut assister, avoir assisté au moins une fois, A LA MESSE SOLENNELLE CÉLÉBRÉE PAR L'ÉVÊQUE ou savoir comment les choses s'y passent.

Durant que l'on chante l'Introït, l'Évêque prie au pied de l'autel, puis il monte à l'autel pour l'encenser. Une fois ces actes de piété accomplis, l'Évêque se rend à son trône : il y demeurera durant toute la messe des catéchumènes; il ne montera à l'autel que pour le Sacrifice. Donc, deux parties nettement tranchées.

La première assemblée, l'Évêque la préside à son trône. Ce trône, c'est le siège épiscopal, la

*cathedra*, la chaire du chef, du docteur, du pasteur. Cette *cathedra* a sa place normale au fond de l'abside, où l'Évêque se tient face à son peuple, en qualité de président, de surveillant — *episcopus*; il est le chef de l'assemblée, il en est l'âme; il la dirige, il la rassemble, il la coordonne, il en fait l'unité.

Rien n'est plus clair; rien ne fait mieux comprendre le vrai caractère de notre messe des catéchumènes; assemblée des fidèles autour de leur chef, pour l'écouter, pour prier avec lui.

Si le prêtre remplace l'Évêque, il n'a pas droit à siéger en qualité de chef; mais dans les rites de notre messe solennelle, on voit encore que le prêtre, durant la messe des catéchumènes, va s'asseoir tandis que l'assemblée chante, ou la schola; ce qu'il ne fait jamais à partir de l'offer-toire. C'est aussi pour marquer la distinction des deux assemblées qu'à la messe basse, à part quelques exceptions, le prêtre se tient debout non au milieu de l'autel, mais sur les côtés. En un mot, si le prêtre est à l'autel pour la messe des catéchumènes, c'est par suite de simplifications d'ordre pratique. Mais si l'on considère, comme on le doit, la messe dans sa célébration typique, la messe pontificale, on voit avec une parfaite netteté ce qu'est la première partie de la messe, ce qu'est notre messe des catéchumènes; l'assemblée pour l'assemblée.

\* \* \*

Cette assemblée a pour objet général le culte : de l'Église à Dieu, la prière; de Dieu à l'Église, l'enseignement. De fait, c'est là le double objet de cette assemblée : LA PRIÈRE ET L'ENSEIGNEMENT. Cela, dès les premiers jours de l'Église; cela, de notre temps encore, et nécessairement. En réalité, les deux éléments ne se présentent pas d'une manière absolument tranchée, comme deux exercices séparés et sans rapports. Ils se mêlent, ils se compénètrent, au point que la prière est enseignement et que l'enseignement est prière.

L'enseignement est spécialement représenté PAR LA LECTURE DES LIVRES SAINTS ET PAR LEUR EXPLICATION. Cette explication a eu jadis une très grande place dans l'assemblée liturgique. C'est qu'en effet les Livres Saints ne suffisent pas par eux-mêmes. L'Église a reçu mission d'enseigner la vérité, dont elle a le dépôt, dont elle est maîtresse. Encore que le magistère de l'Église ait l'occasion et le droit et la nécessité de s'exercer fréquemment, couramment, en dehors des actes du culte, c'est dans les assemblées du culte cependant qu'il trouve son expression la plus usuelle. L'enseignement ne peut être séparé du culte, parce qu'il est lui-même acte de culte. Notre religion est à base de foi et d'autorité;

le culte doit être destiné en partie à la formation de la foi, à l'enseignement théorique et pratique de la doctrine révélée, de la doctrine de l'Église.

L'autre élément, de l'Église à Dieu, comprend LES FORMES DIVERSES DE LA PRIÈRE proprement dite. Il faut entendre ici ce mot « prière » dans sa signification totale. La prière est faite d'abord d'adoration et d'action de grâces; sans quoi il n'y a pas vraiment élévation de l'homme à Dieu. Elle se formule ensuite en demandes qui sollicitent le pardon pour nos fautes et toutes les faveurs divines qui nous sont nécessaires et que Dieu veut que nous lui demandions. Ces demandes, l'Église, au cours de l'assemblée, les exprime en termes généraux; car sa prière est alors, surtout alors, de caractère social. En termes généraux, non en termes vagues : la prière de l'Église est précise, adaptée à nos besoins, selon les circonstances. On ne suppose pas que chacun ait à venir détailler ses nécessités et ses désirs : l'assemblée a pour objet le bien de tous, le bien collectif, la prospérité de cette société qui est l'Église et en définitive la gloire du Christ dans le progrès de son corps mystique. Non que l'intérêt spirituel de chaque membre soit négligé, puisque chacun perçoit le fruit de la prière collective et s'applique la direction donnée d'une manière générale. Mais c'est dans l'ordre social, DANS LA CHARITÉ ET DANS L'UNITÉ, que se fait la prière. Par charité et pour le profit de tous, la

prière de l'assemblée peut en certains cas envisager spécialement certains groupes, les catéchumènes, les néophytes, les pénitents, les ordinands; elle peut s'appliquer à des personnes spécialement désignées, ce défunt, ce malade, ces époux, ces voyageurs. Mais c'est en tant qu'ils sont nôtres, membres de droit de notre assemblée, membres comme nous du corps du Christ. Ainsi les formules mêmes de la prière, qui est faite par tous et pour tous, marquent bien que l'Église attend de ses fidèles assemblés qu'ils réalisent une véritable collaboration, dans un sens donné, qu'il appartient à l'autorité de définir et de proposer.

\* \* \*

LA PRIÈRE DE L'ASSEMBLÉE EST POUR ELLE UNE LEÇON. D'une manière générale, comme les anciens théologiens l'ont déjà remarqué, la teneur même des oraisons de l'Église nous instruit de ce que nous devons croire : *legem credendi statuat lex supplicandi*; voulons-nous savoir ce qu'il faut croire, voyons comment l'Église formule ses prières. Cela s'applique à des cas particuliers, où dans une controverse la pratique liturgique fournit un argument irréfutable et décisif. Cela s'applique à tout l'ensemble des prières liturgiques. Les textes de la messe des fidèles nous éclairent sur l'Eucharistie. Dans la messe des

catéchumènes, tout ce qui est prière, et notamment la série des oraisons pour les dimanches de l'année, est comme une révélation, comme un évangile de la vie chrétienne. Que la prière vienne des psaumes, ou qu'elle naisse de la tradition ecclésiastique, — et c'est toujours de Dieu qu'elle nous vient, — elle est toujours une lumière pour notre foi, et pour notre conduite.

Car l'avantage de ces leçons — des lectures et des prières —, et en définitive le bénéfice de nos assemblées, c'est de DIRIGER NOTRE VIE, de nous porter à l'action. Le dogme nous y est présenté comme règle d'activité; la contemplation, la prière, se changent immédiatement en résolution d'agir. Résolution d'autant plus efficace que, formulée en manière de demande, elle nous assure le secours de la grâce pour la tenir.

Ainsi dans l'assemblée l'Église agrandit les perspectives du culte : elle nous joint à Dieu non seulement pour un moment, dans un acte sublime mais passager; mais pour toute notre vie, pour toutes nos actions, dont elle assure la parfaite direction. C'est dans cette assemblée que nous nous formons à une vie pleinement chrétienne en tous sens.

\* \* \*

Cette COLLABORATION vivante est supposée par l'organisation même de cette assemblée de

prière. La messe des catéchumènes est conçue en vue d'une activité commune.

Une première forme évidente de cet appel à la collaboration, c'est que la messe comporte UN DIALOGUE. La messe n'est jamais monologue. On pourrait montrer que tout l'ensemble des rites est un appel à la collaboration; mais à ne considérer que les choses qui se disent, et c'est assez, le cas de l'oraison est particulièrement suggestif.

Le président salue l'assemblée : *Dominus vobiscum*. Elle lui répond : *Et cum spiritu tuo*. Le prêtre formule la prière pour toute l'assemblée. Elle répond : *Amen*.

Cette manière de faire est la dernière simplification, qu'on ne saurait plus réduire davantage, du rite antique de l'oraison collective. Ce rite ancien est un peu mieux gardé à certains jours où entre le mot *Oremus* et la formule de l'oraison s'intercale le *Flectamus genua* avec le *Levate*.

Le président propose à l'assemblée un objet de prière, comme on le fait encore le Vendredi-Saint : *Oremus*, prions, frères, pour que Dieu nous accorde telle ou telle de ses grâces... Le diacre nous invite à fléchir le genou; dans cette attitude nous prions quelque temps en silence jusqu'à ce que le signal nous soit donné de nous relever : *Levate*. Alors le président rassemble, recueille, dans une collecte, — on dirait : en un bouquet — les prières de chacun pour en faire

une prière commune qu'il adresse à Dieu. L'assemblée témoigne de son accord en achevant la collecte du prêtre par un *Amen* unanime. Rien de plus grand, de plus vivant, de plus œuvre publique, que l'oraison avec son *Amen*.

Autre élément de cette activité commune : LE CHANT. Et le chant sous ses deux formes : chant de la *schola* que les fidèles écoutent; chant populaire qui unit toutes les voix.

La part du peuple comprend, de nos jours, et depuis longtemps le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*. Soit que le peuple se charge d'exécuter entièrement ces trois pièces, soit qu'il alterne avec les chantres de la *schola*, — les deux manières sont bonnes —, il prend par là manifestement une part directe à la liturgie de l'assemblée. Sur cela, tout le monde est d'accord.

Mais il faut dire aussi que les pièces de chant, qui sont réservées par la tradition, vu leur origine et leur nature, aux chantres de la *schola*, sont elles aussi un appel à la collaboration de tous. Collaboration qui se traduit par une attention soutenue, totale, telle que le chant qu'on écoute nous pénètre tous et nous fonde en une seule pensée, en un seul cœur. Le chant de la *schola* n'est pas pur décor d'ordre sonore; il n'est pas bruit, agréable ou non, qui servirait seulement de cadre. Il est leçon, il est instruction, il est formation, s'adressant à toute l'âme, à toute l'assemblée, pour qu'elle le sente, qu'elle le

comprene qu'elle en vive, et sur le moment même, en un accord unanime. On se supposerait pas qu'au théâtre, au concert, le public qui n'est que spectateur ou auditeur, soit invité à lire le journal pendant que les virtuoses s'épuisent sur la scène. A plus forte raison, dans l'assemblée liturgique, tout ce qui se chante doit être écouté, paroles et musique. Le chant des solistes est à la fois prière collective et instruction.

L'instruction est aussi au programme de l'assemblée et elle appelle nécessairement la réaction intellectuelle de tous ceux à qui elle s'adresse. Il est manifeste que les LECTURES, telles qu'elles sont choisies et ordonnées, ne sont pas portées au programme de la messe solennelle, maintenues, avec leur énonciation à voix haute, au programme des messes non chantées, pour la seule édification du prêtre ou du ministre qui en est chargé. Elles s'adressent à l'assemblée. Tellement que le texte de l'épître est précédé non seulement de l'indication de la source, mais d'une adresse : *Fratres*; et ces frères, ce ne sont pas les chrétiens d'autrefois à qui saint Paul écrivait, mais nous qui sommes assemblés pour entrer en contact avec la doctrine de l'Église. De même le diacre « annonce » l'évangile : à qui, si ce n'est à nous ? Et c'est pourquoi il nous salue, il nous constraint à l'écouter.

Oui, vraiment, notre messe des catéchumènes est toute conçue pour la collaboration de l'assem-

blée. A nous de la vivre : ne prenons pas trop facilement notre parti d'être, par notre faute, spectateurs muets, collaborateurs désenchantés, dédaigneux ou impuissants. Répondons à l'appel de la liturgie, vivons avec l'Eglise : elle sait ce qu'il nous faut.

### QUELQUES CONSEILS

Comment donc apporterons-nous pratiquement notre participation à l'assemblée ?

SI LA MESSE EST LUE — il ne faut pas sous-estimer la messe basse — nous ferons de notre mieux pour supposer qu'elle est chantée. Nous réciterons, en prononçant les paroles, discrètement, à voix murmurée, les textes que nous devrions chanter, en y mettant autant d'âme et de ferveur, si c'est possible, que si nous chantions vraiment. Si les circonstances permettent que nous soyons autorisés à éléver la voix, tous ensemble, pour les réponses et pour les textes qui reviennent au peuple, faisons-le généreusement, dignement, noblement, en observant les règles de diction collective, accord des voix, accentuation, phrasé. Écoutons, en nous aidant de notre livre, dans le texte ou dans la traduction, ce que le prêtre lit à haute voix. Il arrivera, sans doute fréquemment, que le prêtre sera en avance sur nous; ou que nous serons trop éloignés de

lui pour percevoir ce qu'il dit. Cela ne doit pas nous troubler. Dans la messe basse, on peut sans scrupule négliger quelque détail, ne pas rechercher un synchronisme parfait, s'arrêter à un texte; une certaine largeur n'est pas à réprover. Mais qu'on s'occupe du programme de l'assemblée, tel que l'Église l'a établi; pas d'autres prières vocales, pas d'autres chants. Notez que si les lois liturgiques permettent qu'on chante motets ou cantiques pendant la messe basse, c'est à condition que cela ne se fasse jamais aux moments où le prêtre doit parler à voix haute. Or dans la messe des catéchumènes, tout se dit à voix haute. Si l'on croit devoir faire intervenir des prières et des chants — que l'on dit adaptés — pour intéresser ou pour former les enfants et les simples, on est bien exposé à faire fausse route. Admettons que ce soit un expédient, un pis aller : ce n'est pas une méthode. La méthode, elle nous est indiquée par le Pape, PAR PIE XI, dans la constitution *Divini cultus*, qui renouvelle des documents antérieurs; elle consiste à apprendre aux enfants à chanter l'Ordinaire de la messe et à leur expliquer, progressivement, le Propre. En tous cas, ces « messes d'enfants », ne peuvent servir que d'exercices préliminaires, d'essais provisoires. N'en faisons pas l'idéal, ni surtout notre idéal : ne les imposons pas aux fidèles.

Notre effort doit porter sur la participation

active A LA MESSE SOLENNELLE ou chantée; participation à l'assemblée dans ses formes normales; participation à l'assemblée suivant son programme officiel et non selon des fantaisies particulières, dont le plus sûr effet est de ruiner le sens catholique.

La méthode pratique de participation nous est dictée par le bon sens. Nous sommes assemblés; on nous parle, pour que nous répondions; on nous fait la lecture, pour que nous écoutions; on nous exécute des chants, pour que nous nous laissions toucher; on nous fait chanter ensemble pour que nous manifestions notre activité; si le prêtre murmure quelque chose à voix basse, c'est que cela n'intéresse directement que lui.

Suivons donc le développement du programme.

La *schola* chante l'Introït. Pendant ce temps, le prêtre récite à voix basse le *Judica me* et le *Confiteor*: il encense l'autel, en silence. Que vont faire les fidèles? Les voilà tiraillés dès les premiers mots! S'unir au prêtre, ou s'unir aux chantres? Mais ils sont assemblés non pour s'unir au prêtre, ni aux chantres, mais pour s'unir entre eux. Le chant de l'antienne est lien d'union. Ce qui se chante et s'impose passe avant ce qui se dit en secret. L'antienne ouvre la messe depuis le IV<sup>e</sup> siècle; le *Judica* et le *Confiteor* ne sont officiels que depuis le XVI<sup>e</sup>. Bref, au programme de l'assemblée il y a le chant d'ouverture, l'introït. Nous n'avons pas à l'exécuter; mais à nous y livrer. Ce prélude

nous met en plein dans l'action, en nous montrant aussitôt de quoi il s'agit, ce qu'on va traiter dans l'assemblée. Il est intellectuel et en même temps sensible, en images. Il nous recueille, et nous jette aussitôt en contemplation. Le texte est choisi pour cela, la musique composée pour cela. Qui a écouté l'introït et s'en est pénétré, il est pris pour toute sa messe, pour toute sa journée, et de dimanche en dimanche pour toute sa vie. Chaque antienne d'introït est une élévation vers Dieu, un chant de confiance et de reconnaissance; elles se colorent diversement selon les textes qu'amène la succession des psaumes, et selon les différentes époques de l'année; mais toujours elles nous inculquent le « surnaturel ». Et déjà ce premier chant crée en nous tous un esprit commun, et nous assure que nous nous dirigeons vers le même but, dans les mêmes pensées, ensemble.

Après le prélude de la *schola*, les chants d'ouverture passent à la masse du peuple. Le *Kyrie* et le *Gloria* sont des pièces qui ne se conçoivent bien que chantées par toute l'assistance. Pièces très antiques dans leur texte, échos directs des premiers siècles. Mélodies d'époques diverses, parmi lesquelles il serait facile de choisir les plus anciennes et celles dont la facture est la plus populaire. Populaire, non dans le sens des messes de Du Mont, mais dans le sens des *Kyrie* fériaux. Ces chants populaires sont, disons-nous, des

préludes à l'assemblée. L'histoire nous le révèle: le *Kyrie* correspond en somme à la litanie qui prélude à l'assemblée, comme encore au Samedi-Saint; le *Gloria* servait de prière matinale. C'est dans cet esprit qu'il faut exécuter ces chants : *Kyrie*, procession de supplication; *Gloria*, prière du matin, qui fixe les intentions du chrétien. Et avec la conscience que ces prières sont caractéristiques du christianisme la plus authentique. Pour rien au monde, il ne faut abandonner de telles prières, de tels chants collectifs.

Pour nous aider à mieux chanter le *Kyrie*, rappelons-nous que cette litanie, comme toutes les litanies, comportait primitivement une alternance et que les mots *Kyrie eleison* étaient précisément la réponse du peuple à des invocations proposées par quelqu'un du clergé. Il en était ainsi au temps de saint Gélase, peut-être encore au temps de saint Grégoire. Les invocations ont disparu, mais le cri du peuple s'est maintenu; il s'est stylisé; on a groupé les *eleison* en trois fois trois pour qu'ils s'adressent tour à tour au Père, au Fils et au Saint-Esprit. C'est déjà une profession de foi, qui reviendra dans le *Gloria in excelsis*, qui s'épanouira dans le symbole : ainsi la messe des catéchumènes s'ouvre et s'achève dans la foi de la Trinité : c'est là quelque chose d'essentiel.

\* \* \*

Après ces préludes de chant, on aborde LE PROGRAMME DE L'ASSEMBLÉE : prière et enseignement, sous leurs formes directes et spécifiques.

Le prêtre salue l'assistance : *Dominus vobiscum*. Chaque fois que le prêtre, à la messe solennelle, adresse, en chantant, ce souhait à l'assemblée, c'est que s'ouvre une nouvelle phase : nous le verrons mieux quand nous parlerons du Sacrifice. C'est donc la manière chrétienne, liturgique, traditionnelle, de dire que la séance est ouverte. Les païens avaient aussi dans leur culte des formules qui invitaient l'assistance à une attention recueillie. Dans l'antiquité chrétienne, ces appels, plus fréquents que de nos jours, comportaient des formules plus variées, dont quelques-unes sont encore employées en certains cas : *Flectamus genua*; *Humiliate capita vestra Deo*. Mais l'usage a toujours gardé celle qui est la plus pleine de sens, biblique d'origine, prélude à toute action, à toute prière. Elle nous met en plein surnaturel; elle nous apporte la grâce de Dieu. A nous de répondre, d'une seule voix; ne laissons pas ce soin à quelques chantres : si tonitruante que soit leur voix, elle n'est pas la voix du peuple. C'est à tous que le salut s'adresse : la politesse, la charité, l'esprit de collaboration, le sens liturgique exigent que tous souhaitent au prêtre d'avoir

aussi Dieu avec lui, pour parler à Dieu comme il faut, en notre nom, et pour nous instruire, avec compétence, au nom de Dieu.

Une ou plusieurs séries de prières collectives et de lectures éducatives : tel est le programme. Les assemblées chrétiennes antiques comportaient régulièrement une succession plus ou moins nombreuse de ces séries. Il nous reste encore les douze lectures du Samedi-Saint, les six lectures plus l'Évangile des samedis des Quatre-Temps, à certains jours deux lectures avant l'Évangile. Couramment la série est unique : une oraison (les mémoires qu'on y ajoute n'empêchent pas de compter le tout pour un), une lecture dite épître, un psaume (en fait, souvent deux, mais qui se joignent), l'évangile enfin.

\* \* \*

D'abord l'oraison, LA PRIÈRE COLLECTIVE, la collecte. Nous savons déjà quelle en est la forme. Il faut en considérer le fond. Prenons l'oraison au sérieux : elle n'est pas de simple protocole, elle exige de nous une activité de prière, adoration et demande. Le texte, déclamé par le prêtre, va nous fournir la substance de cette prière. Ce texte est accommodé aux diverses circonstances du cycle de l'année; il s'applique à tous nos besoins religieux : il est varié pour soutenir, raviver en

nous, alimenter l'esprit de prière. Le double objet de la prière, adoration et demande, est généralement exprimé formellement : une considération de quelque attribut divin, de quelque aspect de l'œuvre de Dieu dans le monde, qu'il a créé, qu'il gouverne, qu'il relève, qu'il sanctifie par le Christ et par l'Église; puis une demande, conforme à cette considération, et qui vise à nous faire entrer dans la réalisation de ce plan divin. Or ce n'est encore là, si l'on peut dire, que le détail de la formule de prière; quand ce détail nous échapperait, il resterait encore quelque chose d'essentiel, quelque chose qui ne varie jamais, et qui est le fond même de l'oraison, et de toute prière. Prier, c'est aller à Dieu, par le Christ. C'est pourquoi la formule variable est encadrée dans ces deux mots qui ne manquent jamais : Deus... per Christum. Et le but suprême de la prière est alors présenté par la doxologie qui l'achève, où nous contemplons la gloire du Christ dans la Trinité, raison de tout. Il nous reste alors à clamer Amen : car tout le ciel n'est qu'un Amen, et toute notre vie doit s'exprimer en Amen. Amen qui ratifie la formule prononcée par le prêtre : Amen de toute l'assemblée. Là est la force de l'oraison. C'est pourquoi les Pères tenaient tant à ce que tout le peuple répondît à voix forte : oui, oui, Amen.

\* \* \*

On va passer à l'instruction.

La première lecture a été appelée du nom général d'épître parce qu'en effet c'est UNE DES ÉPÎTRES DES APÔTRES qui en fournit le sujet aux messes dominicales, sans exception, et en beaucoup d'autres cas. Cependant tous les autres livres de la Bible, sauf l'Évangile, peuvent être mis à contribution pour cette première lecture.

De ces épîtres, on nous lit des passages choisis, dont le choix et le classement sont le résultat d'une longue tradition, d'une longue expérience. Cette lecture a pour but de NOUS FORMER AU SENS CHRÉTIEN, de nous inculquer les devoirs de la vie chrétienne. Nous serions bien malheureux si ces leçons qu'on nous donne ne parvenaient pas à nous intéresser. Ne disons pas que ces textes sont difficiles : seraient-ils tous vraiment difficiles, cette difficulté même devrait stimuler notre désir de comprendre. Ne soyons pas des élèves paresseux. Mais en fait la moyenne des épîtres n'est pas tellement dure à entendre que le fidèle tant soit peu cultivé n'en puisse saisir du premier coup l'essentiel. Heureux qui sait prendre le temps d'étudier la Bible, d'en lire les commentaires; heureux qui peut se familiariser avec la pensée des Apôtres et remettre chaque

lecture liturgique dans tout son contexte. Mais enfin, si nous n'en sommes pas encore là, comme il le faudrait, les épîtres de la messe ne sont pas pour nous nécessairement lettre morte. On les relit d'année en année et chaque fois elles peuvent ainsi s'éclairer davantage. Elles s'éclairent aussi l'une par l'autre; elles s'expliquent par la comparaison avec l'oraison, avec l'évangile, avec le graduel. Qui possède les éléments de l'histoire sainte saisira vite les allusions, les applications, les raisonnements des Apôtres. Qui possède la doctrine élémentaire sur les sacrements, sur l'Église, sur la Trinité et l'Incarnation, retrouvera dans les épîtres le dogme exprimé en formules vivifiantes et animées par l'amour. La morale des Apôtres, il faut la prendre à la lettre et la pratiquer. La langue, le vocabulaire ne peuvent nous rebouter, puisque c'est la langue chrétienne courante. On ne nous demandera pas l'exégèse de chaque terme; mais il ne doit pas être dit que nous sommes incapables de saisir le sens de ce qu'on nous lit. Au lieu de rechigner, souvenons-nous que nous sommes baptisés et faisons appel aux dons de l'Esprit-Saint qui nous a été donné. Demandons à nos pasteurs de nous expliquer ces lectures.

La lecture est suivie d'un chant. Ou plus exactement, d'une autre lecture qui est chantée. Ou pour mieux dire encore, après la lecture vient LE PSAUME qui est tout à la fois chant,

prière et instruction. Ce chant du Psaume est un élément constitutif de la messe. L'introït est un prélude, le Psaume est un point du programme. Et on peut dire qu'il en est ainsi depuis toujours. Le Psaume est de telle importance dans l'ordonnance de la messe, que les Pères en faisaient le sujet de leurs homélies, comme de l'Épître et de l'Évangile. Dans la pratique primitive, un lecteur chantait l'un après l'autre plusieurs versets, sinon tous, du psaume désigné pour le jour; à chaque verset, l'assistance répondait par un refrain, bref, nerveux, quelquefois un simple mot, *alleluia*. Depuis saint Grégoire, on n'a gardé qu'un seul verset, toujours chanté comme autrefois sur des mélodies brillamment développées — des merveilles d'art — qui ont conservé tous les caractères essentiels de la psalmodie juive : c'est ce qu'il y a de plus ancien, et de plus beau, dans le répertoire musical de l'Église. Mais le refrain a passé du peuple à la *schola*; il s'est allongé, enrichi d'une certaine manière, diminué en un autre sens, puisqu'il laisse le peuple passif. Passif? Inerte? N'ayant qu'à se désintéresser de ce qui se chante, et qu'à souhaiter qu'on fasse vite, qu'on abrège, qu'on supprime? Non pas. Ce que nous avons dit du chant de l'introït s'applique ici à plus forte raison. Il faut écouter, comprendre; il faut se pénétrer de la parole et du chant; il faut faire acte de vie. Nous ne répéterons pas ce que nous avons

indiqué à propos de l'Épître : comment ces extraits choisis des psaumes, s'ils ont leurs difficultés, sont cependant à notre portée, pour peu que nous ayons de bonne volonté. Au fond, c'est une question de sincérité et de bon sens : il faut nous laisser faire, nous laisser éléver.

Sur la lecture DE L'ÉVANGILE, sur le chant unanime du *Credo*, inutile, je crois, d'insister. On n'a jamais ouï dire que des âmes droites aient cru pouvoir en faire abstraction. J'en voudrais dire autant de LA PRÉDICATIOn. Nous au moins, ayons soin de la considérer comme un des éléments constitutifs de nos assemblées. La liturgie ne l'impose pas à chaque fois; elle l'appelle toujours.

---

### III

## L'ASSEMBLÉE POUR LE SACRIFICE

### CE QU'EST LE SACRIFICE

Quand nous parlons de la messe, c'est surtout à l'oblation du sacrifice eucharistique que nous pensons. En effet, le sacrifice eucharistique est l'objet le plus important, essentiel et nécessaire, du culte chrétien et de l'assemblée caractéristique de ce culte.

Sans reprendre ici toute l'histoire de ce dogme — à savoir que l'Eucharistie est un sacrifice véritable — ni de la liturgie où s'accomplit ce sacrifice, nous partirons seulement des données du Nouveau Testament et d'un texte du II<sup>e</sup> siècle qui éclaire toute la pratique.

\* \* \*

Dans les écrits du Nouveau Testament, il ne faut pas prendre un texte isolé, mais voir l'ensemble de la doctrine et des faits.

Au chapitre VI de L'ÉVANGILE DE SAINT JEAN, Notre Seigneur expose « qu'il est le pain de vie, que ce pain c'est sa chair, qu'il faut manger sa chair et boire son sang sous peine de n'avoir pas la vie ». Or cette chair, dit-il, « est donnée pour la vie du monde ». C'est une claire indication que l'Eucharistie est en rapport avec l'immolation du Christ sur la croix. Comment ?

LE RÉCIT DE LA CÈNE nous le montrera. Les évangiles synoptiques, S. Matthieu, S. Marc, S. Luc, ne se contentent pas d'indiquer que Jésus distribua aux apôtres le pain et le vin; ni de rapporter les paroles, qui d'ailleurs, à elles seules, seraient décisives : « Ceci est mon corps, ceci est le calice de mon sang »; ces témoins précisent ce qu'ils ont vu et entendu, ce que le Christ leur a livré pour qu'ils le redisent et le fassent observer. Jésus dit que son corps qu'il donne est donné « pour nous » — comme en saint Jean; — que son sang — car c'est à propos du sang répandu que l'idée de sacrifice se présente le plus évidemment — « est le sang de l'alliance, du testament nouveau ». Testament : non point disposition de quelqu'un qui va mourir, mais alliance de Dieu avec l'Église, religion et culte, où le sacrifice du Christ remplace les sacrifices de l'alliance juive. Ce sang « est versé »; versé sur la croix, mais versé aussi au moment où Jésus le donne à boire, et chaque fois que le rite est renouvelé : c'est ce qui ressort du contexte.

Il est versé, donné, non précisément aux hommes, mais à Dieu « pour les hommes ». Enfin cet acte de Jésus, qui est là un vrai sacrifice à quoi rien ne manque, il s'insère dans une formule d'action de grâces, de bénédiction, qui en montre toute la portée. Cette formule de bénédiction, nous n'en avons pas le texte dans l'Écriture, mais nous la connaissons par ailleurs; la tradition nous l'a transmise et elle fait depuis le début de l'Église le fond de la prière eucharistique, notre canon de la messe.

L'ordre intimé par Jésus à son Église de reproduire et de renouveler son sacrifice de la Cène, exactement comme à la Cène; non pas à l'anniversaire de la pâque, mais couramment: cet ordre est aussitôt mis à exécution dès que l'Église, après la Pentecôte, entre en exercice.

SAINT PAUL, avec les Actes des Apôtres, signale ces assemblées dominicales, où après la prière les chrétiens procédaient à la « fraction du pain ». Il rappelle, en termes précis, — en ces termes mêmes qu'on employait dans l'assemblée eucharistique — la Cène, les actions et les paroles de Jésus. Il expose, ou plutôt il rappelle aux fidèles l'enseignement apostolique et le sens de ce qu'ils pratiquent : « toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne ». Vous annoncerez : terme de la liturgie pascale des juifs, qui inclut la réitération du sacri-

fice offert à la Cène. « Car notre Agneau pascal, le Christ, a été immolé ». D'autre part, saint Paul nous montre que pour les chrétiens l'Eucharistie est une participation sacramentelle au sacrifice du Christ. Pourquoi devons-nous fuir, dit-il, toute participation aux sacrifices idolâtriques ? « Le calice de bénédiction que nous bénissons, n'est-il pas la participation de tous au sang du Christ ? Le pain que nous rompons n'est-il pas la participation au corps du Seigneur ? Un seul pain donc, et nous, tous un seul corps, puisque nous participons tous à ce seul pain ».

\* \* \*

Transportons-nous à *Rome*, en l'an 150. Saint Justin, qui a vu de ses yeux comment l'Eucharistie se pratique dans divers pays où l'Église est établie, en décrit tout le rite dans son apologie. Lisons simplement.

« Quand nous avons donné le baptême au croyant qui est venu se joindre à nous, nous le conduisons à l'assemblée des frères, car c'est le nom que nous nous donnons. Ensemble, nous prions avec ferveur... Puis, suspendant la prière, nous nous embrassons les uns les autres. Alors on apporte à celui qui préside du pain et une coupe de vin et d'eau. Il les prend, et il exprime louange et gloire au Père de l'univers, par le

nom du Fils et de l'Esprit-Saint; il fait ainsi une action de grâces développée, adressée à Dieu qui a daigné nous donner ces choses. [Ces choses, il dira bientôt ce que c'est]. Quand celui qui préside a achevé cette prière et cette action de grâces, tout le peuple présent s'écrie : *Amen*. Alors, ceux que nous nommons les diacres, donnent à chacun des assistants une part du pain eucharistié et du vin mêlé d'eau; ils en portent aussi aux absents.

« Nous appelons cet aliment l'Eucharistie. Nul ne peut y prendre part, s'il ne croit que notre doctrine est vraie, s'il n'a été baptisé, s'il ne vit comme le Christ l'a enseigné. Ces choses, nous ne les prenons pas comme un pain et une boisson vulgaires. Mais, comme Jésus-Christ, notre Sauveur, a pris chair et sang pour notre salut, ainsi cet aliment, eucharistié par un discours de prière qui vient du Christ; cet aliment qui nourrit et transforme notre chair et notre sang; cet aliment, c'est la chair et le sang de Jésus, le Verbe fait chair. Telle est la doctrine qui nous a été enseignée ».

Saint Justin rappelle alors le récit des Évangiles. Il reprend la description de l'assemblée, telle qu'elle se célèbre non seulement après le baptême des néophytes, mais couramment. « Chaque dimanche, ceux qui habitent la ville ou la campagne s'assemblent. On lit les écrits des Apôtres ou des Prophètes, tant qu'il y a lieu. Celui qui

préside exhorte l'assemblée à pratiquer ces grandes leçons. Puis, comme nous l'avons déjà dit, la prière étant achevée, on apporte du pain et du vin avec de l'eau. Celui qui préside fait une action de grâces aussi développée qu'il peut et le peuple répond : *Amen*. Alors a lieu la distribution des choses eucharistiees... »

\* \* \*

Après un pareil texte, il n'est pas besoin de prolonger l'enquête à travers les temps et les lieux. Il suffit de constater que LES CHOSES SE PASSENT ENCORE AINSI dans l'Église et que de tout temps et partout l'Eucharistie s'est ainsi pratiquée. Notre canon de la messe, depuis la Préface jusqu'au Pater, est la rédaction romaine de cette prière d'action de grâces que prononce celui qui préside. Substantiellement, parfois littéralement, c'est la prière eucharistique usitée partout, dès les premiers jours de l'Église.

Ce qu'il faut relever dans tout l'ensemble de la tradition doctrinale et liturgique, c'est qu'aux yeux des chrétiens, l'Eucharistie n'est pas une simple prière : c'est un sacrifice. Et c'est dans le culte l'acte par excellence, sommet et centre. Le rite chrétien reproduit la dernière Cène, et comme à la Cène, il est l'offrande à Dieu de la victime immolée sur la Croix. Ce rite n'est pas

un pur symbole, ni une imagination; c'est une réalité. Dieu accepte l'offrande, et elle nous revient chargée de bénédictions célestes. Pourquoi? Parce que ce que nous offrons, ce que nous recevons, c'est le corps et le sang de Jésus, réellement. Sur cela, pas une hésitation, pas un doute, dans toute la tradition; mais des affirmations claires, répétées, universelles, et dans les textes des diverses liturgies et dans les explications que les Pères et les Docteurs donnent de cette action caractéristique du culte chrétien.

\* \* \*

Notre liturgie actuelle, qui ne diffère de celle de saint Justin que par des détails accessoires, nous constraint, si nous la suivons bien, à prendre part à la messe **DANS LE MÊME ESPRIT ET DE LA MÊME MANIÈRE** que les fidèles des premiers jours.

Rappelons-nous les trois mots de l'Écriture, à propos de la Cène : Jésus prit le pain, le bénit, le distribua. Et les trois mots de saint Justin : on apporte au président le pain et le vin, il prononce une bénédiction pour eucharistier ces éléments, on les distribue aux assistants. Il est très clair que nous continuons toujours à faire la même chose. On apporte le pain et le vin à celui qui préside; nous appelons cela l'offertoire. Le prêtre prononce une longue prière au cours

de laquelle le pain et le vin sont consacrés. Puis vient la communion.

L'OFFERTOIRE est l'acte préliminaire, le premier geste à la fois matériellement nécessaire et de valeur symbolique, qui entreprend le sacrifice. Essentiellement, c'est la remise du pain et du vin aux mains du prêtre et subseq̄uement la déposition de ces éléments sur l'autel; le geste principal est la prise de possession de cette matière par le prêtre : par là ces éléments sont déjà tirés du commun, et destinés à une sanctification prodigieuse. Il importe peu que les éléments soient présentés en fait par chacun des fidèles, bien que ce rite ait, comme nous le verrons, une importante signification; ou qu'ils soient préparés d'avance, ainsi que cela se fait en certaines liturgies. Ce qui compte, c'est que les éléments à consacrer soient pris sur le prêtre, déterminés, destinés à la consécration. Remarquons bien que ce n'est pas à l'offertoire que se fait l'offrande du sacrifice, l'oblation de la victime. Elle n'est pas présente et ne peut être alors l'objet d'une véritable offrande. L'offertoire est un geste en somme très simple qui, dans les premiers temps, s'accomplissait en silence, sans aucune prière ni du prêtre ni de l'assistant. A partir du IV<sup>e</sup> siècle, il se rehausse du chant de l'antienne appelée offertoire, dont nous dirons le rôle et la valeur. C'est seulement au cours du moyen âge que s'introduisent les prières devenues offi-

cielles au XVI<sup>e</sup> siècle, et qui figurent dans le missel. Le prêtre les dit à voix basse — il emploie même parfois le singulier : cela montre qu'elles ne sont pas destinées directement à l'édification collective de l'assistance. Les termes qui reviennent souvent dans ces prières, où on parle d'offrande de la victime, de sacrifice, pourraient donner le change sur leur vraie portée, si l'on ne savait qu'elles ont été tirées de diverses autres parties de la liturgie et qu'elles marquent non pas le sens précis de l'acte présent, mais une direction générale qui s'applique à ce qui va se passer bientôt. En fait, il faut considérer la « secrète » comme la prière officielle en forme de collecte qui caractérise le rite de l'offertoire. On la rattachera au *Dominus vobiscum* du début de l'offertoire, et à l'*Oremus*, dont les cérémonies de l'offrande la séparent comme accidentellement.

La grande action s'accomplit au cours de LA PRIÈRE EUCHARISTIQUE, qui a pour but de réaliser l'oblation du sacrifice. Nouveau salut adressé à l'assistance : *Dominus vobiscum*; et le dialogue dont les termes sont attestés dès les premiers siècles et partout : *Sursum corda, Gratias agamus*. Rendre grâces : de là le nom de l'Eucharistie qui s'opère par ce discours d'action de grâces; *gratias agens*, dit l'Évangile. La prière eucharistique commence par rendre grâces à Dieu, par Jésus-Christ; elle nous unit à la liturgie des anges dans le ciel, et nous amène au récit de la Cène :

c'est alors que se fait parmi nous tout ce qui se fit le soir du Jeudi-Saint pour les apôtres assemblés autour de Jésus. C'est là que s'opère le sacrifice et que s'en réalise l'offrande. Cette offrande du sacrifice, le prêtre la formule aussitôt, il en demande l'application, laquelle est que par là « nous sommes remplis de toute bénédiction céleste » et que par là « tout honneur et toute gloire sont rendus à Dieu le Père, par son Fils, dans l'Esprit-Saint ». C'est alors que l'assistance s'écrie : *Amen*. Cette prière, aussi bien que l'acte de la transsubstantiation en laquelle s'accomplit ce sacrifice, est exclusivement sacerdotale. Les fidèles n'y interviennent qu'au début et à la fin, pour s'y unir : ici le mot est exact. Ils s'y unissent en l'écoutant : c'est pourquoi durant des siècles elle fut toujours dite tout entière à voix haute. Diverses raisons, combinées, qu'on ne peut détailler ici, ont fait que la préface et les derniers mots seuls continuent à être déclamés, chantés; le reste a pris le caractère de prière secrète. Mais dans sa teneur même et par tout ce qu'elle suppose, la prière eucharistique a trop le caractère de prière publique pour qu'on se croie dispensé, encore moins qu'on se croie empêché, de la suivre mot à mot, d'un bout à l'autre.

LA COMMUNION fait partie intégrante du sacrifice : les éléments eucharistiques sont distribués : « Prenez et mangez, et buvez-en tous ». Le prêtre communie le premier, et nécessairement. Cette

communion du prêtre suffit par elle-même à l'achèvement du sacrifice en tant que tel, parce qu'elle signifie la communion de l'Église, des assistants, du troupeau. Mais elle doit, pour plusieurs raisons, s'élargir : *ut sumant et dent ceteris*. Tout fidèle qui assiste au sacrifice n'est pas tenu d'y communier sacramentellement : il y a des impossibilités, des empêchements, des excuses. Mais l'Église continue d'organiser toute sa liturgie de la messe en vue de la communion des assistants; elle insiste, dans les décrets du Concile de Trente et dans le Code du Droit canon, pour que « tous les fidèles, convenablement disposés, prennent part à la communion sacramentelle, chaque fois qu'ils assistent au Saint-Sacrifice ». Choisir de parti pris et par simple commodité un autre moment pour communier que le moment du sacrifice c'est « sortir de l'intention de Jésus-Christ », dit Fénelon. Et, dit Bossuet, « le prêtre, qui a préparé un grand banquet, s'afflige de voir qu'il est seul à consommer son sacrifice ». Ce sacrifice, il est « participation commune », dit saint Paul. Cette participation commune est que chacun prenne sa part des dons consacrés, que chacun reçoive de bouche la victime offerte par tous. C'est cette participation qui assure à chacun le plein fruit de la messe : la prière du canon le dit en termes formels. Le premier nom qu'on a donné à la messe, c'est la fraction du pain. La fraction

du pain est pour la communion. Le geste, qui jadis s'imposait matériellement, a été gardé comme symbole et comme invitation : le repas est tout prêt. On encadre le repas de prières et de chants, dont les deux éléments essentiels et antiques sont le *Pater* et la post-communion : très antique aussi l'antienne de communion : autant de choses que nous ne saurions négliger sans dommage.

Tels sont les rites de l'Église : ainsi s'accomplit son Sacrifice.

\* \* \*

Mais ce sacrifice, EN QUOI CONSISTE-T-IL au juste ? Dans un acte si grand, immense et en quelque sorte infini, où se concentre toute l'activité du Christ, il faut bien qu'il y ait du mystère, et que nous soyons impuissants à saisir totalement ce que nous ne pourrons bien comprendre qu'au ciel même. Le sacrifice de la messe nous dépasse. Cependant il faut que nous sachions nous rendre compte de ce dont il s'agit, de ce que nous y faisons. Pratiquement, c'est la liturgie même de la messe qui devra nous renseigner, et ce qu'elle nous apprendra pourra nous suffire amplement.

Dès qu'il est question de sacrifice, nous cherchons LA VICTIME; et cette victime nous voulons la voir immolée. Nous savons que la victime de

notre sacrifice, c'est le Christ. Victime immolée sur la croix, victime transportée dans la gloire de Dieu par la Résurrection et l'Ascension. A la droite du Père, le « Christ se tient avec sa sainte humanité, où demeurent tous les mystères qui se sont accomplis en elle, et les cicatrices de la passion » (cf. S. Thom., etc.)

Cela pourrait suffire pour notre sacrifice, que nous ayons Jésus qui fut et demeure victime. Mais le mot *hostia*, victime, le mot sacrifice, au sens actif, sont tellement employés dans le canon de la messe, et le mot *immolare* est d'un tel usage dans les secrètes qui préludent à la prière eucharistique que vraiment on ne peut se dispenser de chercher où il y a IMMOLATION dans la messe. Étymologiquement, et dans l'usage des païens, *immolare* désigne non la mise à mort, mais un rite préliminaire qui voe la victime : immoler et égorger se disent souvent l'un pour l'autre, mais le sens direct demeure distinct.

Toute idée d'immolation sanglante est à écarter : c'est évident. Toute idée de souffrance quelconque, physique ou morale, infligée au Christ par le rite de la messe, est à repousser comme impossible et contradictoire. Nulle part la liturgie ne suppose non plus que de la messe il résulte quelque déchéance, quelque humiliation, quelque privation : la messe va au contraire à glorifier le Christ. Bref, pour lui le temps de la souffrance

et de l'humilité est passé: il ne lui reste que la gloire.

Tout s'éclaire dès lors qu'on considère, avec la liturgie, que l'Eucharistie est un sacrifice relatif, représentatif, mystique. Et telle sera l'immolation de la victime. Elle se manifestera dans le rapport de la messe avec la Croix, dans le rapport et l'identité de notre autel de la terre avec l'autel du ciel; dans les termes mêmes qui déclarent que la victime est donnée, livrée, à Dieu, pour nous; dans le rappel exprès de la Passion que nous commémorons, que nous nous approprions pour nous l'appliquer; dans les espèces sensibles du sacrifice qui nous présentent le Corps et le sang du Christ en l'état de victime, parce que en l'état d'aliment sacrificiel. Nous avons le Christ, victime véritable parce qu'il le fut sur le Calvaire et qu'une fois donné il ne se reprend plus, donc toujours victime; et nous l'avons présent en l'aspect sensible de victime. C'est assez, c'est plus qu'il n'en faut, pour que nous puissions parler d'immolation : immolation parce qu'il y a représentation de l'immolation du calvaire. et parce qu'il y a les mêmes effets grâce à la présence de la même victime.

\* \* \*

Cependant, on cherche, et on doit trouver, dans la messe, un acte qui ait, si l'on peut dire, quelque chose de plus absolu, au moins de notre part; une œuvre de nous, actuellement opérée, qui ne soit pas de l'ordre relatif et représentatif, mais qui soit bien notre fait, de telle sorte que ce que nous faisons, ce soit bien « notre » sacrifice. Cet acte, ce sera L'OBLATION, l'offrande du sacrifice, offrande telle qu'elle sera infailliblement agréeée de Dieu et source pour nous de toute grâce. Or c'est cela que déclare la liturgie de la messe, et c'est cela que nous y faisons. Cette offrande, elle est annoncée en termes généraux dans les prières modernes de l'offertoire, adaptations de textes généralement anciens; ces prières indiquent au moins une orientation de nos pensées et de nos intentions. L'offrande est déclarée en termes formels au cours du canon : notamment aussitôt après la consécration, comme expression définitive de ce qui vient de s'opérer. L'offrande du sacrifice est réalisée, comme acte, dans la transsubstantiation elle-même : et c'est pourquoi nous disons aussitôt ce que nous y avons fait. « En mémoire de la Passion, de la Résurrection, de l'Ascension de votre Fils, nous vous offrons, ô Père, la Victime... » Pour nous, immoler et offrir, c'est tout un : c'est donner à Dieu pour



qu'il nous consume en lui. Tel est l'acte constitutif de tout sacrifice, l'acte liturgique, eucharistique, par excellence; l'acte indispensable. Car à quoi aurait servi le drame effroyable du Calvaire si Jésus ne s'était pas offert à Dieu; à quoi servirait cette oblation du Christ, si nous ne la faisions pas nôtre? Le chrétien est celui qui offre avec le Christ le sacrifice du Christ, et qui s'offre lui-même avec le Christ.

Car NOUS SOMMES REPRÉSENTÉS SUR L'AUTEL en qualité d'offrants et d'offerts; dans l'ordre du signe par les dons qui sont de nous et qui sont, de plusieurs manières, le signe de nous; notre pain et notre vin deviennent le corps et le sang du Christ; par là nous devenons mystiquement victimes agréées de Dieu; nous sommes représentés par le Christ réellement présent, qui est notre Chef, à qui nous sommes incorporés, déjà par la grâce du baptême et par l'onction du Saint-Esprit, et encore par la nécessité de manger sa chair pour vivre pleinement de lui. Le sacrifice que nous offrons est un signe: un signe plus grand que l'effet, dont il est cause et principe, mais qui n'est signe et cause que s'il produit cet effet: le sacrifice extérieur où nous offrons le Christ, est le signe qui opère LE SACRIFICE INTÉRIEUR, réel aussi, où nous nous offrons nous-mêmes pour entrer en Dieu avec le Christ, pour vivre en Dieu avec le Christ, ici-bas en continual progrès, au ciel en éternelle oblation.

Sans cesse cette vérité est proclamée, et par les anciens Pères et par tous les maîtres modernes; mais est-ce qu'on en tient assez compte, et la prend-on bien comme base de l'enseignement sur la messe? Voici deux textes qui devraient figurer dans tous les catéchismes. Saint Augustin: « Le sacrifice visible est le sacrement, c'est-à-dire le signe sacré, du sacrifice invisible. Le Christ est prêtre, à la fois offrant et oblation. De cette réalité, il a voulu que le sacrifice de l'Église fût le sacrement quotidien : ainsi l'Église, corps du Christ qui est son chef, est-elle amenée à s'offrir elle-même par lui ». Saint Grégoire : « Il est nécessaire qu'en accomplissant cette action, nous nous immolions nous-mêmes à Dieu dans la contrition du cœur; car quand nous célébrons les mystères de la Passion du Seigneur, nous devons nous conformer à l'acte que nous accomplissons. Dieu aura vraiment une victime, si nous faisons de nous-mêmes une victime ».

AUG. *De civ. Dei, l. X.* « *Sacrificium ergo visibile invisibilis sacrificii sacramentum, id est sacrum signum est* » (c. V.). — « *Per hoc et sacerdos est, ipse offerens, ipse et oblatio. Cujus rei sacramentum quotidianum esse voluit Ecclesiae sacrificium : quae, cum ipsius capitinis corpus sit, se ipsam per ipsum discit offerre* » (c. XX.). (P. L. 41, 282, 298).

GREG. *Dial. l. IV. c. LIX.* « *Sed necesse est cum haec agimus, nosmetipsos Deo in cordis contritione mactemus, quia qui passionis dominicae mysteria*

*celebramus, debemus imitari quod agimus. Tunc ergo vere pro nobis hostia erit Deo cum nos ipsos hostiam fecerimus* » (P. L. 77, 425).

Le second texte est d'ordre moral, mais il suppose et rappelle la doctrine formellement exprimée par saint Augustin : l'Église est offrante et oblation. La messe réalise le vœu de l'humanité d'entrer en participation de la vie de Dieu : réalité qu'opère le sacrifice du Christ, qui est aussi le nôtre.

\* \* \*

Il n'y a donc de sacrifice qu'offert. Le sacrifice eucharistique est oblation. Mais qui peut offrir ? QUI OFFRE ? De qui l'offrande est-elle agréée ? Ces questions ont une telle importance pratique qu'il faut les examiner avec plus de détail.

Il est de la notion de sacrifice d'être de culte public, de caractère social, de s'adresser à Dieu au nom de l'humanité. L'humanité n'a droit à l'accès divin que groupée autour du Christ : l'Église seule peut offrir un sacrifice qui compte.

Acte de vie sociale, acte de religion qui doit toucher Dieu effectivement, le sacrifice ne peut être offert valablement, ne peut être sacrifice, que s'il est accompli et présenté à Dieu par quelqu'un qui soit à la fois chef de la société qui offre, et agréé de Dieu comme donateur, intermédiaire, prêtre, pontife.

De l'Église **LE PONTIFE EST LE CHRIST**, chef plus qu'agréé de Dieu, constitué par Dieu même. Chef et Pontife de l'Église — ou, ce qui revient au même, du genre humain, qui n'existe que pour l'Église —, le Christ se doit d'offrir à Dieu le sacrifice. Il s'offre lui-même, et avec lui tous ceux qui sont membres de son corps mystique. Pontife, il ne peut que se choisir lui-même en victime; Victime, il doit être lui-même le pontife de son sacrifice.

Notre eucharistie, notre messe, n'est autre que le Sacrifice du Christ. Donc de l'oblation eucharistique le Christ est l'offrant principal, nécessairement. Non pas seulement en ce sens qu'il a une fois offert ce sacrifice, mais en ce sens qu'à chaque messe il en renouvelle actuellement l'offrande, qui ne peut être que son offrande. « *Idem offerens ministerio sacerdotum qui seipsum in cruce obtulit* ». Non point qu'il la recommence et la multiplie; son oblation, comme son immolation, est unique, permanente; mais il la renouvelle en son Église, par son Église, qui a le sacrifice du Christ à sa disposition pour l'offrir, elle, avec le Christ. Le Christ, « *ut dilectae sponsae suae Ecclesiae visibile relinquenter sacrificium, quo cruentum illud reprezentaretur, corpus et sanguinem suum sub speciebus panis et vini Deo Patri obtulit ac apostolis ut offerrent praeceperit* ».

Le Christ offre par l'Église; L'ÉGLISE OFFRE RÉELLEMENT. Toute l'Église offre chaque messe

qui se célèbre : chaque messe est l'oblation de toute l'Église. Tous les fidèles sont donc, d'une manière qu'on appelle habituelle, les offrants de toutes les messes. Nous verrons tantôt les conséquences de ce fait. Mais considérons le sacrifice auquel nous assistons.

Le sacrifice ne peut être offert que PAR LE MINISTÈRE DES PRÊTRES. Il y a donc deux degrés, deux modes concomitants de cette oblation. Il y a l'oblation fait par les fidèles, et l'oblation accomplie par le prêtre. Celle-ci seule est opérante dans l'ordre rituel; seul le prêtre peut poser l'acte qui constitue à la fois l'immolation et l'oblation de la victime. Il est en effet de la nature du sacrifice d'être accompli par un ministre mandaté de Dieu et de la société. Ce ministre doit avoir reçu la communication du sacerdoce du Christ; sinon il ne pourrait rien faire de réel. Ce sacerdoce lui est communiqué par l'autorité de l'Église, qui choisit les personnes à qui se transmet sans interruption le pouvoir communiqué par le Christ à ses apôtres. Ce sera donc par les prêtres, une fois établis prêtres par le sacrement de l'ordre, que le pain et le vin seront changés au Corps et au Sang du Christ, et que le Christ sera offert en sacrifice dans cet acte même de la transsubstantiation, et que cette oblation sera déclarée au cours de la prière eucharistique, que seul prononce celui qui en fait a sacrifié.

Ainsi la messe, selon la définition très com-

préhensive du Concile de Trente, est à la fois immolation du Christ par le Christ, par l'Église, par le prêtre : *seipsum ab Ecclesia per sacerdotes sub signis visibilibus immolandum*. De cette définition il ressort que dans la messe, dans l'ordre des offrants visibles, c'est l'Église qui a le rôle principal, le prêtre exerçant au nom de l'Église une action ministérielle d'immolation et d'oblation. Comme toute l'Église est alors toujours présente dans la personne du prêtre, il suit que le prêtre, quand il serait seul pour sa messe, offre toujours le sacrifice de l'Église et qu'à une telle messe rien ne manque d'essentiel.

MAIS LE RÔLE DES FIDÈLES? Nous savons qu'ils ne sont pas purs spectateurs, que leur attitude n'est pas passive, qu'ils doivent être actifs, qu'ils doivent participer, et participer activement. Qu'est-ce à dire sinon qu'ils sont aussi, eux, des offrants du sacrifice?

ILS SONT OFFRANTS parce qu'ils sont de l'Église et que l'Église offre : l'Église n'est pas une pure idée : elle est formée de membres dont l'activité est engagée dans tout exercice de sa vie sociale, dans l'œuvre liturgique et dans l'œuvre liturgique par excellence, l'oblation du sacrifice. Chaque membre de l'Église, incorporé au Christ par le baptême, participe assez à tout ce qu'est le Christ pour être associé au sacerdoce du Christ au point de pouvoir lui-même faire l'oblation du sacrifice du Christ, s'approprier ce sacrifice; au point de

le faire sien et de l'offrir comme sien. Non que le sacerdoce officiel, ministériel, qui confère autorité et pouvoir, appartienne à chaque fidèle ou à l'assemblée des fidèles; mais la capacité spirituelle d'offrir et de recevoir l'Eucharistie — les deux choses sont corrélatives — est un des priviléges constitutifs du chrétien.

Il suit de là que tout chrétien est engagé comme offrant dans toute célébration de l'Eucharistie, qu'il y pense ou non : c'est ce qu'on appelle la participation habituelle. Actuellement, le chrétien peut participer spirituellement à toute messe à laquelle il s'unit de cœur pour l'offrir de désir et d'intention : c'est l'actualisation de la participation habituelle. Active, liturgique, et, comme nous l'avons vu, indispensable dans la mesure voulue, la participation des chrétiens à la messe à laquelle ils assistent; étant toujours entendu qu'ils y assistent avec le minimum de collaboration exigé par la nature même de la messe. Ce minimum, outre la présence physique, comporte l'intention d'offrir et une attention extérieure telle qu'on se rende compte, au moins des choses principales qui se passent. Cette participation devient de plus en plus active à mesure que croît, avec l'application de l'âme, la collaboration réelle au rite liturgique.

Cette participation active ainsi entendue, collaboration de l'esprit et du corps, à la liturgie de la messe doit se faire **DANS L'ORDRE**. Cela

ressort avec évidence de tout ce que nous avons déjà vu. Dans cette œuvre publique, chacun a son rôle et sa part, dont il ne doit pas sortir, mais qu'il doit accomplir le plus possible et le mieux possible. C'est ce qu'il nous faudra tantôt déterminer pratiquement.

\* \* \*

Mais on doit remarquer aussitôt que LES FRUITS DE LA MESSE sont pour chacun en raison directe de la participation qu'il apporte à l'oblation du sacrifice.

Nous savons quels sont ces fruits de la messe. Le sacrifice eucharistique est, de notre part, une adoration et une action de grâces qui vont à Dieu et constituent l'accomplissement du premier et du plus essentiel de nos devoirs : dette dont la messe fait que nous nous acquittons de la manière la plus excellente et la plus efficace; étant toujours donné qu'à l'oblation extérieure se joint l'oblation intérieure, dont ce sacrifice sensible est le signe et la cause. Puis, le sacrifice obtient pour nos péchés expiation de la peine directement, indirectement rémission de la coulpe: soit  pardon des fautes vénielles, soit, pour les pêcheurs chargés de fautes graves, secours pour leur conversion. Enfin, toutes les grâces de quelque genre que ce soit, qui nous sont néces-

saires ou utiles, nous viennent par le canal de la messe. Ces fruits sont à notre disposition dans une mesure que nous ne saurions épuiser.

De ces fruits, une part est toujours assurée par le fait que c'est toujours l'Église tout entière qui offre chaque messe. Plus l'Église est sainte, plus chaque messe produit de fruits qui s'appliquent à tous. Comme l'Église est, en fait, formée de tous ses membres, chaque membre de l'Église, qui participe habituellement, nous l'avons dit, à chaque oblation de l'Eucharistie, reçoit de chaque messe quelque part de ce fruit général. Mais à mesure que chacun participe plus activement à la messe, par l'assistance, par la collaboration, il reçoit d'une manière plus abondante sa part de fruits, proportionnée à la part de collaboration qu'il apporte à l'oblation du sacrifice.

Evidemment sont PRIVILÉGIÉS sous ce rapport, le prêtre d'abord, les ministres de l'autel, les personnes qui font célébrer la messe à leurs intentions : non que par cette « intention de messe » demandée au prêtre et par l'honoraire versé à cet effet, la messe devienne chose particulière, achetée par contrat; mais parce que celui qui par sa générosité dresse la table eucharistique se trouve par cela même être collaborateur de premier plan, participant à titre spécial.

Ces priviléges, qui découlent de la nature des choses, ne peuvent avoir pour effet de

diminuer aucunement LA PART DES ASSISTANTS. Chacun d'eux peut puiser au trésor commun, sans autre limite que celle qui sera déterminée par sa volonté de puiser et sa capacité de recevoir. Or la participation active, intensément active, à l'oblation du sacrifice signifie et cause notre volonté de puiser et notre disposition à recevoir. La collaboration aux rites sensibles, à l'extérieur de la liturgie, est ordonnée en ce sens et produit ce résultat. L'Église a conçu cette collaboration, elle l'a réglée, dans sa sagesse et selon son expérience séculaire, de telle sorte que quiconque, avec un cœur droit et une âme simple, se laisse aller, de confiance, au mouvement de la liturgie sensible, devient l'offrant intérieur, le participant effectif, le mieux placé pour percevoir largement les fruits immenses de la messe.

La mesure s'agrandit et se parfaît pour celui qui pousse, comme c'est normal, la participation au sacrifice jusqu'à LA COMMUNION SACRAMENTELLE. Toute communion eucharistique, même en dehors de la messe, est toujours participation au sacrifice : matériellement, le pain a été consacré à la messe; de fait, il n'y a d'Eucharistie que sacrifice en même temps que sacrement : le Christ que nous recevons est toujours victime offerte à la messe. Rappelons-nous le mot de saint Justin : « chacun prend sa part de l'aliment consacré et les diaires en portent aux absents ». Mais ceux qui sont présents, et que rien n'em-

pêche sérieusement de communier, comment peut-on dire qu'ils participent activement à la liturgie de la messe, si de tout ce qui se fait, ils négligent un point de cette importance?

PRENONS DONC CONSCIENCE de notre qualité d'offrants. Nous nous rappellerons que, chrétiens, nous sommes offrants de toutes les messes et nous compterons sur ce secours, notamment dans nos préoccupations apostoliques. Nous tiendrons à faire célébrer la messe pour nous, pour nos frères, pour nos défunts, pour les défunts; à nos intentions, plutôt de notre vivant qu'après notre mort. Nous réaliserons le plus possible, par la communion, par la collaboration active, notre participation à la messe, à la messe dominicale, à la messe quotidienne, si nous le pouvons. Nous n'oublierons jamais que cette participation doit se réaliser en esprit de corps, en esprit social, en esprit de charité, dans l'unité. Avant les satisfactions, sensibles, romantiques parfois, d'une dévotion toute personnelle, pour ne pas la qualifier d'égoïste — une piété égoïste serait quelque chose de monstrueux, — faisons passer la grande loi de la charité fraternelle et songeons que dans l'Eucharistie, sacrifice et communion, doit se réaliser l'UNITÉ du corps mystique du Christ. Qui dit participation, participation liturgique, dit participation commune, union, fusion. C'est ce qu'a voulu le Christ, c'est ce que l'Église maintient, c'est ce que la

liturgie nous inculque, ce qu'elle opère en ceux qui, sous sa conduite, se livrent à Dieu. De toutes façons la liturgie de la messe nous établit en terrain sûr et solide : comment peut-on imaginer que ce que l'Église pratique dès ses premiers jours et maintient avec tant de fermeté ne soit pas la vraie méthode, et que cette méthode ne se propose pas à tous ?

### LA MÉTHODE PRATIQUE

Les pages qui vont suivre s'adressent aux fidèles ordinaires, à la moyenne de l'assemblée. La participation des fidèles aux rites liturgiques ne réclame pas d'eux la précision méticuleuse qui est prescrite aux ministres sacrés; ils doivent s'arrêter dès qu'il y a pour eux danger de complication ou apparence de pharisaïsme. Les membres d'une assemblée ont toujours une certaine latitude, et la liturgie du sacrifice nous invite à une participation d'allure plus souple que dans l'assemblée de prière. Il y aura donc ici une plus grande part d'initiative personnelle, en même temps qu'une sollicitation plus pressante à l'activité. La méthode commune pourra donc s'accommoder. Il se peut que des âmes aient à la dépasser. Il faudra la réduire pour la mettre à la portée des enfants et des simples. Il faudra que les débutants s'y essaient graduellement.

Tout cela est bien entendu. Mais, d'une manière générale, il n'y aura jamais profit à s'en écarter pour y substituer quoi que ce soit d'autre.

Le rite du sacrifice a sa perfection extérieure dans la messe solennelle, ou au moins chantée, à laquelle les fidèles reçoivent la communion sacramentelle. On ne peut vouloir qu'il en soit ainsi partout, tous les jours, ni même tous les dimanches. Il faudrait cependant que cette perfection soit parfois réalisée; et que, dans les cas où c'est possible, nous n'hésitions jamais à préférer une telle messe à toute autre. Les explications qui vont suivre envisagent ces circonstances normales. De fait, nous aurons souvent à assister à la messe basse; ou si nous assistons à la messe solennelle, il ne nous sera pas possible d'y communier, parce qu'en certains milieux les mœurs modernes — car cela ne date pas de bien longtemps — sont réfractaires à cette pratique. Alors, nous garderons la méthode dans ses grandes lignes et dans son esprit en suppléant par le désir et, au besoin, par l'imagination, à ce déficit, qui ne peut jamais, redisons-le bien, atteindre la valeur essentielle du sacrifice, ni nous excuser d'omettre la collaboration possible.

\* \* \*

POUR L'OFFERTOIRE, notre part consiste à apporter à l'autel notre offrande. Si l'usage s'en est maintenu ou a été restauré, au moins pour certaines circonstances, comprenons bien que cette démarche a pour objet de signifier notre volonté de participation totale au sacrifice, et de nous placer nous-mêmes, que notre don représente, sur l'autel où Dieu nous prendra pour nous élever à lui. Le don matériel que nous apportons, c'est le pain qui doit être consacré et qui doit ensuite nous être distribué. En certains cas, il est possible d'organiser d'une manière convenable et pratique cette offrande où chacun apporte sa parcelle du pain qui sera consacré. Plus généralement, on devra se contenter d'offrir une pièce de monnaie en manière de suppléance, mais toujours comme témoignage de participation à l'oblation du sacrifice. Couramment, cette pièce de monnaie sera remise à la quête, toujours avec la même signification. Chaque fois que nous n'apportons pas nous-mêmes les éléments de l'Eucharistie, nous devons nous rendre compte, de nos yeux, du geste qu'accomplissent le prêtre et les ministres; ceux-ci présentent au prêtre, de notre part, le pain et le vin; le prêtre les reçoit et les dépose sur l'autel, avec des cérémonies symboliques et des prières appropriées. Les

cérémonies, il faut les suivre du regard, attentivement, comme étant pratiquées sur une matière qui est nôtre, qui nous représente : tellement que, par exemple, l'encens dont le prêtre a entouré le pain et le vin et l'autel tout entier nous est ensuite apporté, parce que nous sommes, nous, à la fois offrants et offerts.

Ainsi notre participation à l'offertoire consistera principalement dans une activité extérieure, une activité au moins d'attention, d'application des sens, avec des pensées, des intentions, des sentiments conformes à cette activité extérieure. Pour soutenir et diriger ces mouvements de notre âme, l'Église a insitué des chants et des prières, que le rite de l'offertoire n'exige pas essentiellement; qui n'ont pas le rôle nécessaire qu'aura tantôt la prière eucharistique; qui, par suite, ne peuvent présenter la précision ferme des textes proprement sacramentels; mais qui cependant sont choisis en vue de favoriser une préparation directe au sacrifice, une préparation de l'âme parallèle à la préparation des éléments sensibles.

En premier lieu, dans l'ordre d'exécution, l'ANTIENNE D'OFFERTOIRE. Puisqu'elle est chantée, c'est pour que nous l'écoutions et que nous nous laissions pénétrer de son charme. Elle se chantait jadis plus solennellement et plus longuement qu'à présent, car elle accompagnait un psaume aux versets brillamment développés après lesquels

l'antienne revenait chaque fois comme refrain. Réduite comme elle est, et parfois négligée même par les chantres qui la suppriment, elle ne doit point cependant nous laisser indifférents. Le fidèle serait tout à fait dans l'esprit de l'Église, et en pleine activité de participation liturgique, qui, à défaut du chant, s'entretiendrait durant tout l'offertoire, des sentiments que suggère pour chaque messe l'antienne qu'impose la rubrique. Si nous prenons une quelconque de ces antiennes, isolément, séparée de son cadre et de la série à laquelle elle appartient, nous n'y verrons peut-être d'abord que l'expression d'une pensée pieuse, parfois même une énigme. Mais si nous les considérons dans l'ensemble d'une série de messes au cours d'une période du cycle; si nous les pratiquons durant toute une année; si nous mettons en principe que ce chant d'ouverture pour le sacrifice doit exprimer toujours et chaque fois l'une ou l'autre des idées, l'un ou l'autre des sentiments qui s'allient avec l'offrande extérieure et qui expriment le sacrifice intérieur : alors, le sens et l'économie de ces antiennes se révélera clairement, et notre meilleure collaboration aux préliminaires du sacrifice sera de chanter en notre cœur ce que dit la voix des chantres : « Vers toi, Seigneur, je lève mon âme ».

L'autre groupe des PRIÈRES DE L'OFFERTOIRE, celles de l'Ordinaire de la messe, est spécialement

destiné à soutenir la dévotion du prêtre durant qu'il accomplit les rites matériels nécessaires ou symboliques. Nous en avons déjà dit l'origine. Le fidèle pourra en suivre le texte, ou les réciter. Mais il se rappellera que ces prières formulent des intentions générales, dirigent l'application de l'âme vers le sacrifice, dont elles préparent l'oblation sans l'accomplir encore. Elles posent une première fois, par manière d'épisodes, les grandes idées qui vont être développées, et alors d'une manière décisive, logique et effective, au cours de la prière eucharistique.

La vraie « forme » de l'offertoire, c'est l'oraison dite SECRÈTE. La secrète, bien que récitée à voix basse, a pourtant tous les caractères de la prière collective, exactement comme l'oraison de la messe des catéchumènes et comme la post-communion qui achèvera le sacrifice. C'est pourquoi il faut la suivre de la même manière. Chacune de ces secrètes, sauf quelques rares exceptions accidentnelles, est une déclaration de ce que nous faisons dans le sacrifice; elle définit et l'essence du sacrifice et notre activité d'offrants. Dans leur brièveté, les secrètes insistent tantôt sur un aspect, tantôt sur un autre. Dans leur ensemble, elles nous fournissent, jour par jour, toute une théologie, complète et pratique, de l'Eucharistie. Avec la collection des post-communions, la collection des secrètes constitue la meilleure explication de la messe et doit fournir à notre

dévotion eucharistique le meilleur et le principal aliment. « Dévotion » : c'est le thème des secrètes; et dévotion collective : *devotionem populi* : cette dévotion, qui consiste à nous donner, à nous offrir, à nous vouer, tous ensemble, en sacrifice avec le Christ.

P \* \* \*

Tel est aussi le sens de l'appel que le prêtre nous adresse en ouvrant LA GRANDE PRIÈRE : *Sursum corda, Gratias agamus.* A cet appel il faut répondre, tous, de tout notre cœur et de toute notre voix. Ensuite il faut écouter. Oui, écouter même ce qui se dit en silence. Non pas dire nous-mêmes ce qui est discours réservé au prêtre seul, mais suivre attentivement, point par point, mot par mot, le développement de son discours. Soit que nous en suivions le texte — le texte exact et non des travestissements — dans un livre, soit que nous ayons fini par le savoir par cœur. Ici encore, il n'est aucunement utile de s'astreindre à une correspondance minutieuse : le discours de l'Eucharistie forme un tout et correspond à un acte unique; il est nécessaire, évidemment, d'être à la consécration au moment où elle s'opère, mais avant et après on peut sans dommage négliger un accord mot à mot. L'essentiel est de prendre dans son ensemble et dans sa teneur officielle le texte du canon.

Prière sacerdotale, elle est dite pour nous et en notre nom. Le prêtre dit : nous; toujours : nous. Et il précise : nous, prêtres et ministres, d'une part; et d'autre part « tout le peuple saint, toute la famille de Dieu, groupée autour de l'autel ».

Mais, dira-t-on, le *Sanctus* qui se chante avant la Consécration, et le *Benedictus*, après? Il n'y a pas d'hésitation possible : les fidèles doivent chanter le *Sanctus* et le *Benedictus*. Quand les choses se passent bien, la difficulté disparaît ou presque. Il n'y aurait pas de difficulté du tout, si on avait conservé la règle longtemps suivie : prêtre et fidèles chantaient ensemble le *Sanctus* et *Benedictus*, après quoi seulement commençait le canon. Les dispositions des rubriques actuelles n'admettent plus cette pratique. Mais on observera que les *Sanctus* grégoriens sont tellement courts que le prêtre n'est pas toujours arrivé au *Memento* des vivants quand le chant est achevé. Le chant se prolongerait-il jusqu'aux approches de la consécration qu'on ne devrait pas s'alarmer outre mesure. En effet, toute cette première partie du canon est moins essentielle et n'appartient pas au plan tout à fait primitif de la prière eucharistique. Nous n'avons donc qu'à reprendre cette prière eucharistique au récit de la Cène et par la pensée joindre le *Qui*, qui est le premier mot de ce récit, à per *Christum* de la Préface. Rendre grâces par le Christ, qui, la veille de sa mort... etc. C'est, exprimé comme dans les

textes les plus anciens, l'objet de notre oblation eucharistique. Ainsi le chant du *Sanctus* ne nous fait rien perdre d'essentiel. Quant au *Benedictus*, il est sans doute regrettable à certains points de vue, qu'il ait fallu le renvoyer après la consécration; mais les trois mots que nous avons à chanter : *Hosanna in excelsis*, ne peuvent vraiment nous empêcher de garder le contact avec la prière eucharistique.

Cette prière fait un tout : c'est pourquoi nous ne devons pas, ni en théorie, ni en pratique, faire comme si la consécration et l'élévation marquaient une fin, un achèvement et que le reste du canon était de dévotion surérogatoire et négligeable. La consécration est un point culminant, un moment décisif; mais l'action se poursuit, car c'est aussitôt après la consécration que se déclare ce qui s'y est opéré et que s'en précise le sens et l'application. Notre Victime est là et c'est alors que nous en formulons l'offrande : c'est alors que le discours eucharistique expose l'essence du mystère et atteint la plénitude de son thème : pour nous l'abondance de la grâce, pour Dieu tout honneur et toute gloire.

Et c'est à cela, à tout cela, que nous ajoutons notre *Amen*.

\* \* \*

LA COMMUNION, qui parfait pour nous l'oblation du sacrifice, se présente dans la liturgie avec une ordonnance qui en souligne, si nous sommes attentifs, le caractère collectif, social, et cette note, malheureusement trop négligée, de participation commune.

Elle est d'abord PRÉPARÉE. Par l'oraison dominicale. Notre Seigneur lui même-nous avertit de dire : « Notre Père » et non : Mon Père : pardonnez-nous, comme nous pardonnons; délivrez-nous, nous tous, de tout mal. Vient ensuite la fraction : un seul pain, pour être distribué entre tous. Puis le baiser de paix. L'invocation à l'Agneau de Dieu, immolé pour tous. Ce sont là les prières et les rites essentiels de la préparation. L'Église y insiste sur la paix, sur l'unité : la communion ne peut se faire que dans l'amour fraternel, dans une charité véritable. Les autres prières, d'introduction plus récente, s'inspirent du sentiment de notre indignité et ne doivent pas nous faire oublier les autres éléments, beaucoup plus expressifs et d'importance capitale de la préparation à la communion. Donc répondons de toute notre voix, avec toute notre bonne volonté, au *Pater*, au *Pax Domini* : chantons de tout cœur l'*Agnus Dei*. C'est cela qui, bien

compris, nous mettra dans les meilleures dispositions.

Normalement, durant que les fidèles, tour à tour, s'approchent de la Table Sainte — la Table Sainte, c'est la table du sacrifice et du repas, c'est l'autel et non la balustrade à laquelle on s'arrête pour le bon ordre —, durant donc que LA COMMUNION SE DISTRIBUE, la *schola* chante, à l'intention des communians, pour eux, pour qu'ils en profitent, une antienne, dite de communion : le nom suffit à expliquer son rôle.

De même, APRÈS LA COMMUNION, c'est pour tous que le prêtre chante l'oraison collective, dite post-communion. Pour tous, non seulement en ce sens que le prêtre demande des grâces pour les fidèles; mais en ce sens qu'il exprime des pensées et des sentiments qui doivent, formellement, se trouver dans le cœur de tous, être actuellement les pensées et les sentiments de tous les membres.

On éprouve une vraie peine à constater que des personnes assidues à suivre le mot-à-mot de la messe, une fois qu'elles ont communie, gardent leur livre fermé et ne veulent rien savoir ni de l'antienne de communion, ni de l'oraison de post-communion. C'est l'individualisme qui triomphe de la charité : c'est la médiocrité qui se désintéresse de la vie de l'Église; on laisse ainsi la messe inachevée. Et de quelles grâces on se prive, de quelles lumières et de quelle force!

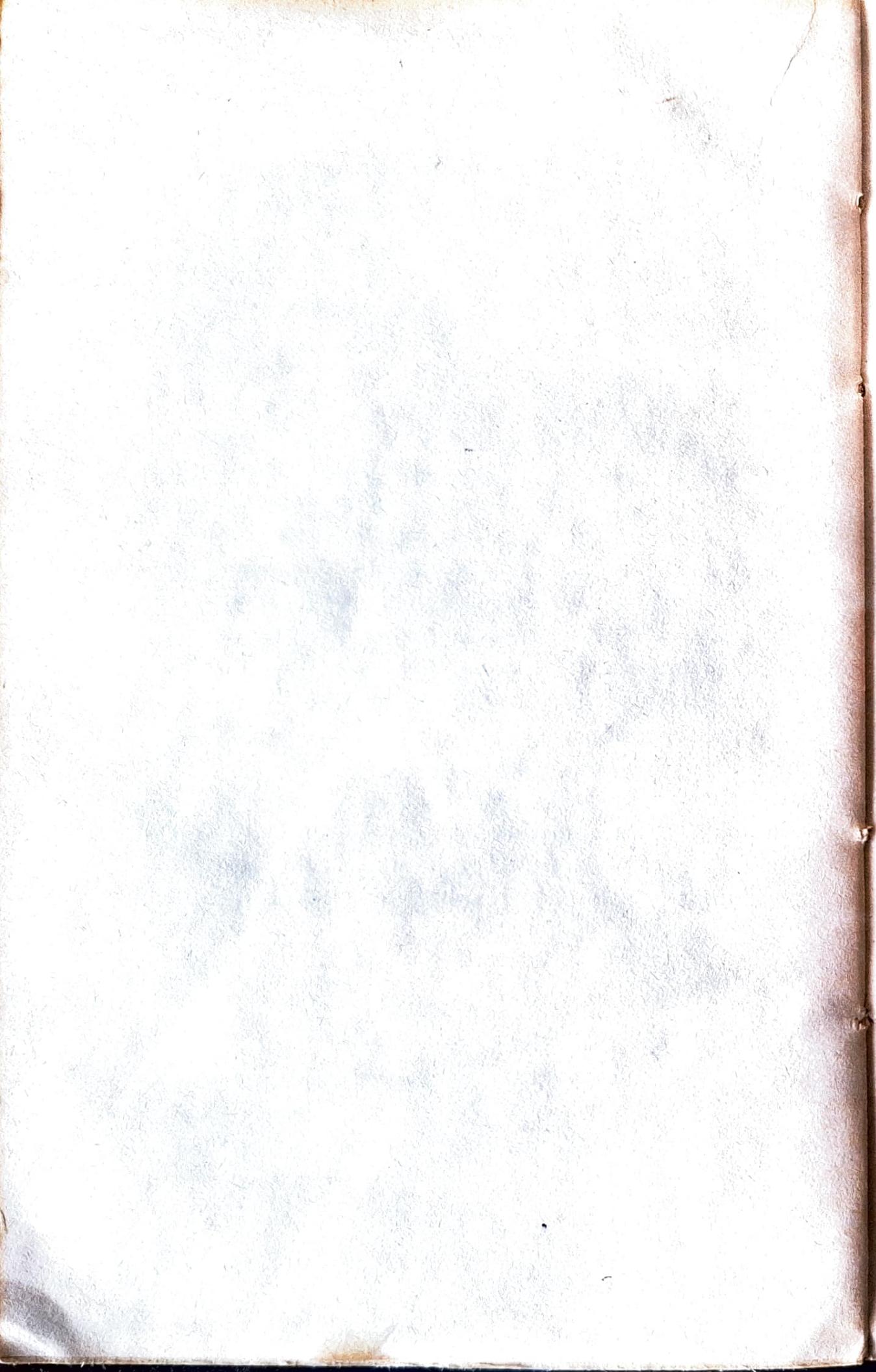
Communier à l'Eucharistie, ne serait-ce donc plus communier à la pensée et aux sentiments du Christ ? Et qui nous donnera la communication de cette pensée et de ces sentiments, si ce n'est l'Église ? Qui, si ce n'est l'Église, et précisément dans ces antiennes de la communion et dans cette prière d'après la communion, saura faire vivre notre cœur à l'unisson du cœur du Christ ? Qui nous dira ce que le Christ veut de nous ? Et nous sommes d'autant plus en mesure de comprendre ces textes et de nous les appliquer vitalement, que toute la liturgie de la messe, qui y aboutit, les a préparés et que l'action du Christ est à présent réelle au dedans de nous. Ne commettons pas la faute de négliger cette voix du Christ qui nous parle par son Église et qui ne veut nous parler que par son Église. Si les textes, à première vue, nous semblent durs — *durus est hic sermo* — un peu d'application et la pratique habituelle, comme pour tous les textes de la liturgie, nous en auront vite dévoilé le sens et la richesse, montré toute la lumière, précisé la portée. Demandons qu'on nous y aide.

\* \* \*

Cette assemblée s'achève par le congé : *Ite missa est*, donné à l'assistance. Après la bénédiction qu'ils recoivent du prêtre, les fidèles peuvent

se disperser. Ils peuvent demeurer aussi dans le lieu saint, pour prolonger leur prière. Normalement, ils doivent attendre que le prêtre ait lui-même quitté l'autel. Ils ont aussi à prendre leurs résolutions individuelles, à recueillir pour eux les leçons et les bienfaits que leur a values leur participation à l'assemblée : c'est le rôle de L'ACTION DE GRACES APRÈS LA MESSE, dont la nécessité vient précisément de ce que l'activité collective a besoin de cette sorte de mise au point personnelle pour mieux se traduire dans la conduite de chacun en résultats concrets. Mais ceci ne remplace pas cela; ceci suppose cela. Ne parlons pas de conflit : avant d'en venir à l'action de grâces personnelle, poursuivons sans crainte notre collaboration active, jusqu'au bout, à la liturgie du sacrifice, à l'assemblée eucharistique. C'est, dit un ancien, la manière la plus assurée « de recevoir de cœur celui que nous recevons de bouche et de nous éléver à la plus haute contemplation ». Contemplation; c'est encore le mot du Concile de Trente quand il définit le rôle et le résultat des rites liturgiques. Ayons donc confiance!

---



Ce tableau a pour but de suggérer une vue constructive de l'assemblée, chaque élément y paraissant à sa place et avec son rôle et son importance.

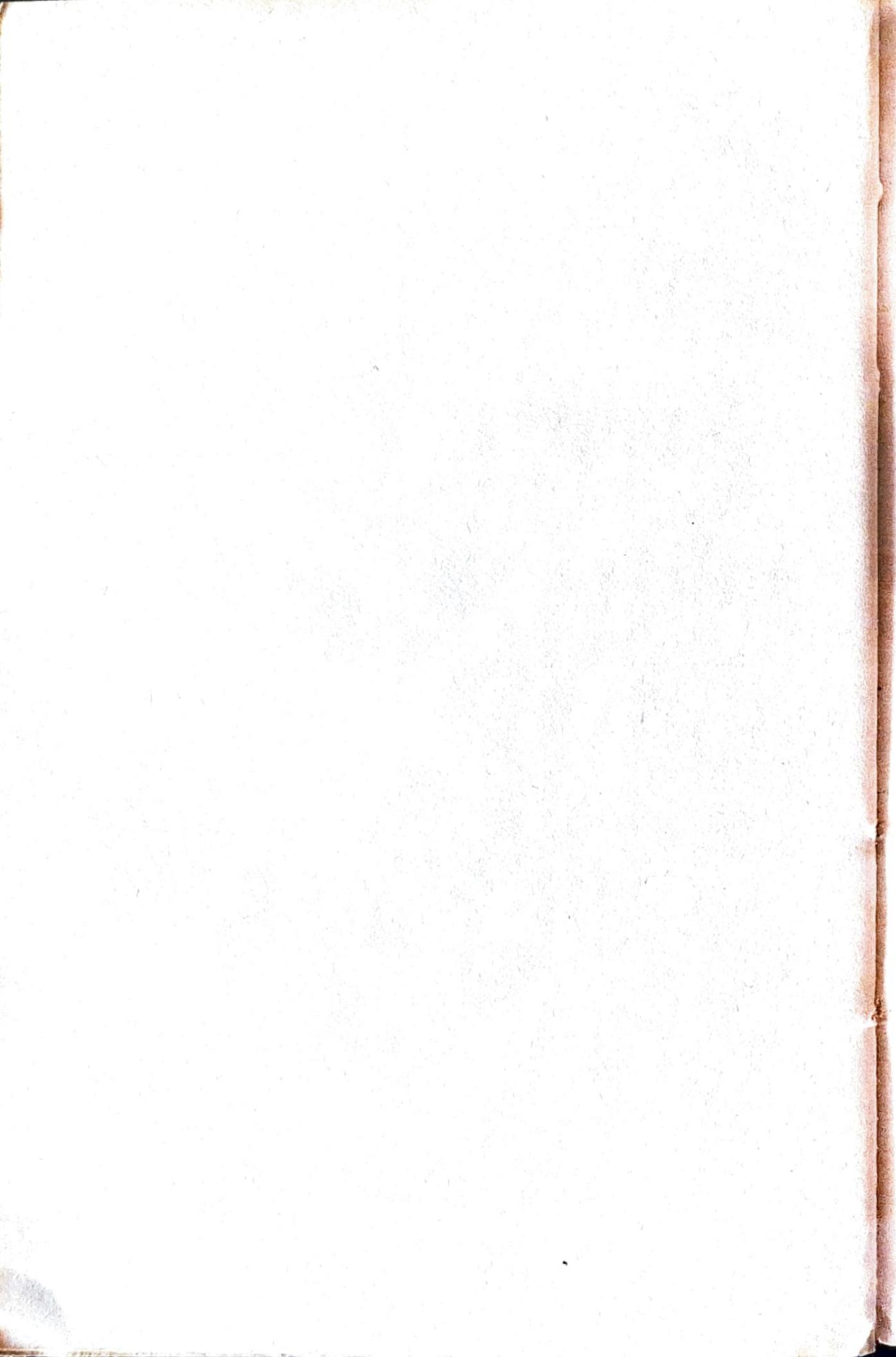
On indique en capitales les pièces essentielles, d'usage primitif et universel; en caractères ordinaires, les pièces introduites dans la liturgie romaine entre le IV<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle, en gros; en italiques, les prières supplémentaires dont l'usage est officiel depuis le XVI<sup>e</sup> siècle.

La Prière	Assemblée	Préparation	Ministres	Chantres	Peuple	
					<i>Psaumes etc...</i> <i>Judica me...</i> <i>Confiteor...</i> <i>Versets et oraisons...</i>	
Entrée				Antienne	<b>KYRIE GLORIA</b>	
					<b>DOMINUS VOBISCUM..... OREMUS..... LECTURES :</b>	<b>R. ET CUM SPIRITU TUO R. AMEN</b>
					<b>PROPHÈTE APÔTRE PSAUME :</b>	<b>GRADUEL ALLELUIA TRAIT</b>
					<b>ÉVANGILE</b>	<b>Credo</b>

	Ministres	Chantres	Peuple	
On apporte le pain et le vin	DOMINUS VOBISCU M..... OREMUS.....	..... Antienne	R). ET CUM SPIRITU TUO	<i>Prières appropriées :</i> <i>Suscipe... etc.</i> <i>(encensements)</i> <i>Lavabo</i> <i>Orate fratres</i>
		SECRÈTE.....	..... R). AMEN	
Prière eucharistique	DOMINUS VOBISCU M..... SURSUM CORDA..... GRATIAS AGAMUS..... VERE DIGNUM	..... ..... ..... ..... SANCTUS, SANCTUS	R). ET CUM SPIRITU TUO R). HABEMUS... R). DIGNUM... R). AMEN	
	Qui PRIDIE			
	OMNIS HONOR ET GLORIA	..... .....	..... R). AMEN	
Communion	PATER... LIBERA...	..... .....	R). SED LIBERA NOS R). AMEN	
	PAX DNI... VOBISCU M...	..... .....	..... R). ET CUM SPIRITU TUO	

Le Sacré-  
Rite





## TABLE

I. L'ESPRIT D'ASSEMBLÉE .....	9
II. L'ASSEMBLÉE DE PRIÈRES	
Ce qu'elle est .....	17
Quelques conseils .....	27
III. L'ASSEMBLÉE POUR LE SACRIFICE	
Ce qu'est le sacrifice .....	39
La méthode pratique.....	65
TABLEAU D'ENSEMBLE.	79